



Doc. 14850  
08 avril 2019

## Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux

### Amendement<sup>1</sup> n° 3

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 1, insérer la phrase suivante:

«En l'absence de mesures prises par les institutions compétentes de l'Union européenne, le Parlement européen, dans une résolution du 14 novembre 2018, a réitéré son appel à la création de ce mécanisme sans tarder.».

---

1. 2019 - Deuxième partie de session

